

St JEAN SUR REYSSOUZE

Baissonard Joseph, né vers 1771 à Saint-Jean-sur-Reyssouze. Taille de 5 pieds 1 pouce. Fils de cultivateur, enrôlé le 24 juillet 1791. Il n'est pas présent au rassemblement de Pont-de-Vaux le 25 septembre 1791. Il ne semble pas être parti aux armées puisqu'on le retrouve le 14 juillet 1793 dans une affaire de troubles de la voie publique : *« Qui se trouve être le dimanche des moissons et par là amène une influence de laboureurs, pour se réjouir. Sur les 5 heures du soir, il s'est élevé une rumeur publique est s'est trouvé plusieurs jeunes gens qui se frappoît. La garde nationale requise en la personne du capitaine, par le citoyen Demigneux officier municipal et du citoyen Dupupet maire ; deux ou trois des plus turbulents et des plus opiniâtres ont été arrêté momentanément pour apaiser l'ardeur de la dispute Il en est même d'assez honnêtes parmi le nombre des arrêtés qui se sont permis d'insulter par les propos les plus grossiers, la municipalité et la garde nationale, en disant expressement « vous êtes tous des Jean-Foutres ». Dans ce moment nous avons fait paraître trois citoyens arrêtés, lesquels ayant paru : le 1^{er} interrogé pour scavoir son nom et sa demeure a dit au citoyen Maire s'appeler Joseph Baissonard, cultivateur domicilié à Saint-Jean, hameau de Montéfanty. Le second a dit s'appeler Louis Janaudy domestique pour le labeur, chez les frères Danancier, demeurant au hameau du Châtelet de Saint-Jean. Le troisième a dit s'appeler Jean Josserand, domestique de labeur chez les frères Baissonard, cultivateur à Montéfanty hameau de Saint-Jean. Lesquels se sont tous excusés et ont promis de se retirer paisiblement. Vu leur repentir et l'apparence de leurs bonnes dispositions nous avons cru devoir les relâcher et sur le champ leur avons rendu leur liberté. Dans le moment on crie à nouveau au secours... nous avons vu une troupe d'individus ou quidams qui se sauvoit par le chemin des Ruchets qui conduit au hameau de Privage et de là à Saint Jean. Cette horde de gens en se retirant insultoit les citoyens de ce lieu par les injures les plus plates et ont poussé la violence jusqu'à se permettre de jeter des briques ou pierres contre les vitreaux de l'Eglise de cette commune...en étant arrivé dans la cour des frères neveu, cultivateur du hameau de Privage nous avons arrêté le nommé Paul, puis un peu plus tard le citoyen Joachim Danancier cultivateur au hameau de châtelet, à Saint-Jean ».*

Bardet Denis. Laboureur. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Elu officier municipal de Saint-Jean le 22 février 1790. Nommé agent national par le représentant du peuple Boisset le 23 novembre 1794.

Bereiziat Joseph. Laboureur. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Bouillet. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Bouillet Pierre. Laboureur. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Elu officier municipal de Saint-Jean le 22 février 1790. Nommé officier municipal par le représentant du peuple Boisset le 23 novembre 1794. Il vote pour l'hérédité impériale en prairial an XII. Propriétaire en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807.

Boullier. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Bridon. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Bridon. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Broiset. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Chapuis Claude Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789. Il vote pour l'hérédité impériale en prairial an XII.

Chavagnat Jean. Laboureur demeurant à Montcel. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Cochet. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Demarris. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Dupupet. Maire de Saint-Jean-sur-Reyssouze en 1793.

Fillat Philibert Bernard. Notaire. Il est élu maire de Saint-Jean le 22 février 1790. Nommé maire par le représentant du peuple Boisset le 23 novembre 1794. Il vote pour l'hérédité impériale en prairial an XII. Maire de Saint-Jean sous le 1^{er} Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

Geray. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Geray. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Giroud Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789.

Guillot Claude Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789. Il vote pour l'hérédité impériale en prairial an XII.

Mazuid Claude Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789 (?). Il vote pour l'hérédité impériale en prairial an XII.

Morel Claude Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789 (?). Elu officier municipal de Saint-Jean le 22 février 1790.

Morel Joseph. Laboureur. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Elu officier municipal de Saint-Jean le 22 février 1790. Nommé officier municipal par le représentant du peuple Boisset le 23 novembre 1794.

Richonier Jean. Laboureur demeurant à Montcel. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Rongier Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789 (?). Elu officier municipal de Saint-Jean le 22 février 1790.

Roux François. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de St Jean sur Reyssouze, le 16 mars 1789 (?). Nommé officier municipal par le représentant du peuple Boisset le 23 novembre 1794.